

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Préfet du Gers charge les sous-préfets de Condom et de Mirande de missions départementales

Dans le cadre de la mise en place de la Réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat dans le département du Gers, Etienne GUEPRATTE, Préfet du Gers, a décidé de confier aux Sous-Préfets de Condom et de Mirande des missions transversales à caractère départemental.

Ces missions, n'ont pas vocation à se substituer aux compétences des collectivités locales, des associations, des services de l'Etat dans le département et la région. Elles consistent au contraire à initier des synergies entre tous les intervenants, dans un objectif de développement du territoire, au bénéfice du Gers.

Le Sous-Préfet de Condom est chargé d'une mission d'animation dans le domaine du tourisme, selon les termes de la lettre de mission ci-jointe.

Le Sous-Préfet de Mirande est chargé d'une mission sur les problématiques de la jeunesse, selon les termes de la lettre de mission ci-jointe.

Contact Presse
Bureau de la communication interministérielle et des systèmes d'information
Tél. 05.62.61.43.68
Fax. 05.62.61.47.09